



Président :  
Francis CARTON

[f.carton324@laposte.net](mailto:f.carton324@laposte.net)

TRÉSORIER :  
Jean Paul SOULAT  
06 01 97 34 18

[Tresorier.sn2m@gmail.com](mailto:Tresorier.sn2m@gmail.com)

Contact du club :

[Club.sn2m@gmail.com](mailto:Club.sn2m@gmail.com)

Entraîneurs :  
Thierry JACQUOT  
Nathalie LEBEGUE  
Tom WALDECK

Merci aux agents de la CCMM pour  
l'accueil de nos adhérents.

A chaque nageuse, à chaque nageur  
son projet :  
Pour la technique, pour le plaisir, pour la santé !

# SAISON 2022-2023

# SN2M

SOCIÉTÉ NAUTIQUE  
MOSELLE & MADON



**SOCIÉTÉ NAUTIQUE  
MOSELLE ET MADON**  
CLUB DE NATATION AFFILIÉ  
A LA FFN



## LE CENTRE AQUATIQUE



Chaque adhérent achète son bracelet, permettant l'accès au bassin EXCLUSIVEMENT aux heures d'entraînement.

Il est réactivé chaque saison.

## LA VIE DU CLUB

### SN2M : UNE COMMUNAUTE RESPECTUEUSE

**Nager aide à garder ou améliorer sa forme  
et à préserver sa santé.**

Toute inscription vaut acceptation du règlement de la piscine. Règlement intérieur du club sur :

[www.sn2m.fr](http://www.sn2m.fr)

#### Pour information : Tarifs de la licence F.F.N.

Compétiteur (11 ans et plus fille/ 12 ans et plus garçon) : 55 €  
Compétiteur (10 ans et moins fille / 11 ans et moins garçon) : 39 €  
Natation pour tous (16 ans et plus) : 15 €  
Natation pour tous (15 ans et moins) : 27 €

#### Tarifs d'accès à AQUA'MM

Mineurs (moins de 18 ans) : 20 €  
Majeurs (18 ans et plus) : 40 €

## INSCRIPTIONS

En ligne sur le site du club par  
la plateforme SWIMM COMMUNITY

Le lien pour Swim Community :

<https://snmosellemadon.swim-community.fr/Pages/Login.aspx>

**Et à la "Maison de la Vie Associative"  
Mercredi 31/08 et Jeudi 01/09 de 17h à 18h30.**

### ATTENTION

**Le nombre de places sur chaque créneau est limité.**

**Avenirs : 180 €**

**4 nages « jeunes » : 195 €**

**4 nages « renforcé » : 200 €**

**Compétition : 230 €**

**Adultes « Loisir » : 165 €**

**Adultes confirmés: 185 €**

## REPRISE DES ENTRAINEMENTS

**Lundi 5 Septembre 2022**

**LES INSCRIPTIONS SONT VALABLES**

**DU 05/09/2022 AU 01/07/2023**

Toutes les inscriptions comprennent : l'accès au bassin, l'encadrement technique et la licence fédérale FFN correspondant à l'adhérent.

Niveau de pratique		Nombre de séance(s) hebdomadaire(s)		Jours	Plages horaires
Avenirs	1	Au choix	Lundi	17h30-18h30	
			Mardi	17h00-18h00	
			Mercredi	13h30-15h00	
			Vendredi	17h00-18h00	
4 nages <u>jeunes</u>	2	Au choix	Lundi	17h30-18h30	
			Mercredi	13h30-15h00	
			Vendredi	18h00-19h30	
4 nages <u>renforcé</u>	3	Au choix	Lundi	17h30-18h30	
			Mardi	17h30-18h30	
			Mercredi	16h30-18h00	
			Samedi	11h00-12h30	
Compétitions	5	6	Lundi	17h30-18h30	
			Mardi	18h30-20h00	
			Mercredi	16h30-18h00	
			Jeudi	18h30-19h30	
			Vendredi	18h30-20h00	
			Samedi	11h00-12h30	
Adultes	Confirmés	3	Au choix	Mardi	18h30-20h00
				Jeudi	18h00-19h15
				Samedi	11h00-12h30
	Loisir			1	Samedi

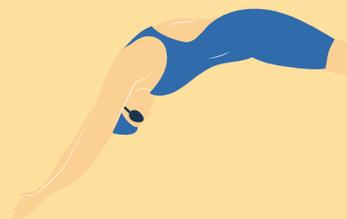
Jours	<u>horaires</u>		Nombre de lignes		Groupes
	Début	Fin			
Lundi	17h30	18h30	1	3	Avenirs.
			1		4 Nages (les 2 niveaux).
			1		Compétition.
Mardi	17h00	18h00	1	2	Avenirs.
			1		4 nages renforcé.
	18h30	20h00	2	3	Adultes confirmés
1	Compétition.				
Mercredi	13h30	15h00	1	(2)	Avenirs.
			1		4 Nages jeunes.
	16h30	18h00	1	3	Compétition.
2	4 Nages renforcé.				
Jeudi	18h00	19h15	1	3	Compétition.
			2		Adultes confirmés
Vendredi	17h00	18h00	2		Avenirs.
	18h00	19h30	1	2	Compétition – Mutualisation NMT 54.
			1		4 Nages jeunes.
Samedi	10h30	12h00	6		Adultes - 4 Nages(+) – Compétition- Mutualisation NMT 54.

Ton club  
te propose



une école de natation fédérale .

ECOLE DE L'AVENIR  
OBTIENS TON BONNET DE BRONZE



Ecole des 4 nages :  
obtiens ton bonnet d'Argent

Ecole 4 nages "confirmé" :  
obtiens ton bonnet d'Or



EPREUVES ORGANISÉES CHAQUE TRIMESTRE  
REMISE DES BONNETS ET DES DIPLOMES LORS D'UNE  
CÉRÉMONIE



**SN2M**  
SOCIÉTÉ NAUTIQUE  
MOSELLE & MADON

Bons CAF 54 acceptés,  
cumulables au Pass'Sport.  
Renseignez-vous !



[1jeune1solution.gouv.fr](http://1jeune1solution.gouv.fr)



Vous avez entre 6 et 18 ans  
et vous voulez faire du sport  
à la rentrée ?

Bénéficiez d'une réduction de 50 €  
pour vous inscrire dans un club  
grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur  
[www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent  
l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant  
handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.